

PLUi de Roquebillière : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 29 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Roquebillière (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 mars 2026. Il délimite 59 zones, dont 21 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 29 avril 2026.

- Le PLUi de Roquebillière s'applique dans sa version du 4 mars 2026 ; nous publions 75 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 59 zones : 21 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 24 agricoles (A) et 12 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Roquebillière occupe le rang 45 par le nombre de zones délimitées : 8 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 65 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Roquebillière depuis 2013, pour 114 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	59 zones
Zones urbaines (U)	21 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	24 zones
Zones naturelles (N)	12 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Version du	4 mars 2026
Partition GPU	DU_200030195
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200030195/3c792b42afaf0c73febbebfdf156b50f/200030195_reglement_20250711.pdf
Règles extraites	75 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Roquebillière

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Avalanche, Feu de forêt, Radon
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	11 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	19 octobre 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/roquebilliere-06103>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Roquebillière : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	2 plans
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UAb, UEd, UEg, UFa3, UFa4, UFb3, UFb4, UFb8, ULa, UTb, UZa5
Nomenclature des zones à urbaniser	UA

Situation administrative

Code INSEE	06103
Code postal	06450
Intercommunalité	Métropole Nice Côte d'Azur
Département	Alpes-Maritimes
Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	59 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	59 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	59 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Venanson (4,2 km)	19 zones
Lantosque (5,8 km)	67 zones
Belvédère (6,9 km)	37 zones
Saint-Martin-Vésubie (7,5 km)	79 zones
La Bollène-Vésubie (7,9 km)	35 zones
Clans (8,9 km)	29 zones
Marie (9,7 km)	11 zones
La Tour (10,2 km)	23 zones
Utelle (10,5 km)	60 zones
Valdeblore (12,2 km)	59 zones
Rimplas (14,0 km)	19 zones
Tournefort (14,1 km)	14 zones
Bairols (14,5 km)	8 zones
Duranus (14,8 km)	21 zones
Ilonse (15,9 km)	12 zones
Saint-Sauveur-sur-Tinée (16,5 km)	18 zones
Levens (20,2 km)	72 zones
Bonson (20,5 km)	20 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/roquebilliere-06103>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.